

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18605 - 72ÈME ANNÉE

## 8e jour de conflit social dans la compagnie aérienne réunionnaise

# Grève à Air Austral : la mobilisation s'amplifie



**8e jour de grève à Air Austral à l'appel de l'UNSA. Après l'échec d'une rencontre avec la direction, le conflit peut prendre aujourd'hui une nouvelle dimension avec l'entrée possible en grève des pilotes et de personnels au sol. De plus, les salariés ont annoncé une manifestation à la Région pour demander des explications à Didier Robert, président de l'actionnaire ultra-majoritaire d'Air Austral. Retour sur une journée de mobilisation marquée par une longue réunion de négociation marquée par des avancées insuffisantes et des contre-propositions des grévistes.**

**H**ier au 7e jour de grève, la direction d'Air Austral avait changé de tactique. Elle a proposé la tenue d'une réunion préparatoire avec la délégation choisie par l'UNSA, rencontre à laquelle ne voulait pas participer le PDG Marie-Joseph Malé. Le but était d'arriver à un protocole d'accord. L'objectif de la direction était d'arriver à une seconde rencontre en présence cette fois du PDG, tout en refusant à

l'UNSA le droit de choisir les membres de la délégation pour cette deuxième réunion.

En début d'après-midi, Marie-Noëlle Wolf, déléguée de l'UNSA, faisait alors part de la volonté des salariés de discuter. Elle soulignait qu'il était prématuré de parler d'un protocole d'accord. Le but des syndicalistes était de poursuivre les négociations. Pendant que la délégation se trouvait dans les locaux d'Air Austral,

les grévistes préparaient des panneaux sur lesquels figuraient notamment les mots d'ordre suivants : « Considération. Evolution », « Vérité. Dignité », « Unité. Equité », « Partage, Solidarité », « Air Austral c'est vous c'est nous », « Franchise, transparence, stop à la magouille », « Salariés en col'air », ou encore « Respect. Reconnaissance ».

## Avancées insuffisantes

Au bout de plusieurs heures de discussions, la délégation est sortie sous les encouragements des salariés en lutte. À l'heure du bilan, force est de constater que les choses n'avaient pas suffisamment avancé pour débloquer la situation. Dans son compte-rendu, Marie-Noëlle Wolf a tout d'abord souligné que « la confiance n'est pas rétablie ». Elle a indiqué avoir présenté des contrepropositions à la direction, à charge à elle d'y réfléchir et de donner sa position aujourd'hui lors d'une réunion qui se tiendra à 11 heures.

Rappelons que les grévistes demandent l'intégration de 35 personnes en CDD depuis plusieurs années, ainsi que l'amélioration des conditions de travail, dégradée par la diminution du nombre de PNC par vol.

La déléguée syndicale a noté que les discussions ont un peu avancé. Néanmoins, la direction reste bloquée sur son principe de compensation. Cela signifie que toute avancée obtenue sur un point devra être compensée par des restrictions budgétaires sur un autre poste. Ce principe a soulevé l'indignation des salariés. Ils considèrent en effet que les réductions d'effectif sur les vols, accompagnées du maintien de l'exigence d'une même qualité de service sont notamment déjà d'importantes concessions. Ils évoquent aussi la suppression d'éléments de rémunération comme les primes repas.

## Refus de discuter sur le management

Pendant ce temps, la direction dépense de l'argent pour des investissements sans doute loin d'être indispensables, comme la construction de nouveaux bureaux. Elle continue également d'affréter des avions auprès de compagnies low-cost étrangères, ce qui coûte 800.000 euros par jour à la compagnie d'après les chiffres de la direction. L'intransigeance des dirigeants a donc fait perdre déjà plus de 6 millions d'euros à Air Austral. Voilà pour les discussions portant sur les revendications portées par les hôtesse et stewards en grève.

Marie-Joseph Malé, PDG d'Air Austral, n'a pas participé à la négociation. Cela n'a donc pas permis d'aborder un point clé du préavis de grève : le respect d'une promesse visant à mettre fin à « un manage-

ment autoritaire, trop directif et partial ». Or, ce point fédère l'ensemble des salariés de la compagnie réunionnaise. Personnels au sol, PNC et pilotes souffrent d'une dégradation du climat social, ils subissent les effets d'orientations qui font monter la pression. Force est de constater que sur ce point, la direction ne veut pas se remettre en question, dit en substance Marie-Noëlle Wolf.

## Pilotes concernés par le préavis de l'UNSA

Sur cette base, les salariés ont décidé de reconduire le mouvement. Air Austral entre donc dans son 8e jour de grève. Ce lundi, les choses pourraient s'accélérer.

C'est d'une part l'extension du mouvement. Vivien Rousseau, membre de la délégation et également représentant du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), a précisé que ses collègues peuvent entrer dans le mouvement. Selon les textes, ils peuvent faire valoir leur droit de grève sur la base du préavis de l'UNSA qui est un syndicat inter-catégoriel, et qui a appelé l'ensemble du personnel à se déclarer gréviste. La seule condition est de donner un préavis de 48 heures avant de cesser le travail. Ce délai est également valable pour les personnels au sol. Sur la base des déclarations faites vendredi, un certain nombre de grévistes supplémentaires sera dénombré aujourd'hui.

Vivien Rousseau a également rappelé que les revendications des PNC

sont proches de celles des pilotes. Ces derniers sont confrontés aux mêmes problèmes de management.

## Projet de manifestation à la Région

D'autre part, d'autres actions sont prévues. Les grévistes ont en effet annoncé qu'ils envisagent de manifester devant la Région Réunion aujourd'hui. Ils comptent interpeller Didier Robert pour qu'il prenne enfin ses responsabilités. Les salariés veulent lui « demander des explications » et qu'il s'implique pour « trouver des solutions ».

Le président de la Région est en effet le dirigeant de la SEMATRA, l'actionnaire ultra-majoritaire d'Air Austral. Rappelons qu'il est également celui qui a pris la décision de congédier l'ancienne direction d'Air Austral pour la remplacer par celle conduite par Marie-Joseph Malé, un cadre venu d'Air France. Depuis, il a constamment affiché son soutien à la politique de cette direction dont on voit aujourd'hui le résultat : au moins 8 jours de grève, plus de 6 millions d'euros dépensés dans l'affrètement d'avion de compagnies étrangères et donc une compagnie fragilisée au moment où arrive une nouvelle concurrence basée sur le modèle low-cost.

Face à l'intransigeance des dirigeants d'Air Austral, la mobilisation des salariés fait prendre à ce conflit une nouvelle dimension afin de trouver enfin une issue favorable.

M.M.

## La compagnie espagnole n'était pas agréée le 30 décembre 2016

### Wamos peut-elle transporter des passagers d'Air Austral ?

Dans un document interne en date du 30 décembre 2016 que les grévistes se sont procurés, il apparaît que la compagnie Wamos Air ne figure pas dans la liste des sociétés agréées par la Direction de la sécurité de l'aviation civile pour opérer des vols sous le certificat de transporteur aérien d'Air Austral. Cela signifie qu'à la date du 30 décembre, Air Austral ne pouvait pas faire voler ses passagers sur Wamos Air.

Wamos est une des deux compagnies utilisées par la direction d'Air Austral pour pallier à la grève des salariés d'Air Austral depuis le 2 janvier dernier. Vivien Rousseau souligne que pour organiser les affrètements, des contacts ont nécessairement été pris plusieurs jours avant avec cette compagnie. Wamos peut-elle transporter des passagers d'Air Austral ? En tout cas, quand Vivien Rousseau a soulevé hier cette question lors de la rencontre avec la direction, cette dernière était pour le moins embarrassée.

## Edito

# Enfants de la Creuse : le début de la réparation

**L**a Commission d'experts a procédé la semaine dernière en France à une série d'auditions de victimes de la tragédie des « Enfants de la Creuse ». Cette période a été l'épisode le plus grave d'une politique mise en place par la France à partir des années 1960 à La Réunion. Au lieu d'accompagner le développement du pays, les gouvernements en place ont organisé l'exil d'une partie de la jeunesse réunionnaise afin de répondre aux besoins de la France. Le BUMIDOM avait ainsi pour but de fournir de la main d'œuvre à l'industrie, aux hôpitaux et aux entreprises publiques. Parallèlement, Paris organisait la déportation d'enfants pauvres arrachés à leur famille vers des départements ruraux de la France, dans le but de favoriser leur repeuplement. En 1968, Témoignages avait révélé ces faits odieux. Il a fallu attendre plus de 40 ans après les faits pour qu'enfin l'État envisage de reconnaître sa responsabilité.

Le 18 février, George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a procédé à l'installation de la commission temporaire d'information et de recherche historique des Enfants de la Creuse. Présidée par Philippe Vitale, sociologue et maître de conférences en sociologie, elle est composée de Wilfrid Bertile, agrégé de géographie à la retraite, Gilles Gauvin, docteur en histoire et professeur d'histoire-géographie, Prosper Eve, historien et Michel Vernerey, inspecteur général des affaires sociales honoraire. En octobre dernier, cette commission est venue à La Réunion pour rencontrer des victimes, pour appeler des Réunionnais qui ont subi cet exil forcé à se faire connaître. À cette occa-

sion, la commission avait indiqué qu'en quelques mois de travaux, elle avait dénombré plus de 2100 victimes, alors que jusqu'à présent le chiffre le plus communément admis était de 1600.

La semaine dernière, la commission a poursuivi sa tâche à Paris et à Guéret dans la Creuse. L'objectif est de rencontrer les personnes qui ont été victimes de cette déportation pour recueillir leurs revendications. Cet événement a fait l'objet d'une couverture par des médias importants, ce qui fait que l'opinion publique française est désormais informée. La chape de plomb qui pesait sur cette page de la départementalisation est désormais brisée. L'État ne peut plus reculer, il devra assumer pleinement sa responsabilité. Cela veut dire que la France devra également intégrer cet épisode tragique dans son histoire. C'est le résultat de la mobilisation des victimes, et du combat mené par le Parti communiste réunionnais contre l'exil de la jeunesse réunionnaise en France. Cette bataille a permis d'arriver à une avancée irréversible. Désormais, la question de la réparation va être posée.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



## 58e anniversaire du Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar

# Vibrant hommage de l'AKFM à la solidarité du peuple réunionnais

Témoignages du 7 janvier 2017 avait donné un compte-rendu de la célébration du 58e anniversaire de l'AKFM, qui s'est tenue le 12 novembre dernier à Antananarivo. Retour sur cet événement avec le résumé du discours d'Eric Rakotomanga, président de l'AKFM. Il est reproduit ci-dessous, avec des inter-titres de Témoignages.

Mesdames et Messieurs,  
Camarades,  
Nous vous remercions aujourd'hui pour avoir répondu à l'invitation du Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar-AKFM, dans le cadre de son 58e année de sa fondation. En principe, nous avons pensé qu'il n'y a pas lieu de célébrer cette date d'une manière particulière.

Cependant, nous avons cru indispensable de le marquer justement en cette période trouble que traverse notre Pays.

Mais avant tout cela, il nous faut se rappeler qu'à l'occasion de telle célébration nous estimons qu'il est toujours de rigueur, et à chaque fois, de rappeler la mémoire de ceux qui ont fait actuellement de l'AKFM un vrai parti, et ce, surtout au moment où il célèbre la 58e année de son existence et de lutte sans relâche pour la Liberté, l'indépendance, la souveraineté de notre Patrie.

Ce rappel est d'autant plus important aujourd'hui même, car nous venons d'apprendre que notre cher Camarade Paul Vergès est décédé ce matin-même, à 4 heures du matin. Nous savons tous, le rôle que le

Camarade Paul Vergès, avec notre Camarade Gisèle Rabesahala, a joué dans la lutte du Peuple réunionnais, des peuples de notre région en général et à Madagascar en particulier pour la solidarité et l'amitié. Nous savons que c'est une très grande figure de cette lutte. Et par conséquent, c'est avec une grande tristesse que nous apprenons aujourd'hui son décès.

Aussi, vous prierais-je de nous rappeler de tous ces camarades qui nous ont quittés, en observant une minute de silence. Merci.

### « Situation révolutionnaire »

Mesdames et Messieurs,  
Camarades,

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous célébrons aujourd'hui le 58e anniversaire de l'AKFM pour des raisons particulières, liées à la situation politique actuelle à Madagascar, et que je résumerais de la façon suivante :

D'un côté, nous constatons tous,

qu'actuellement notre gouvernement et le régime en général n'est plus capable de gérer les affaires nationales. Il est devenu incapable de maîtriser la situation, que ce soit sur le plan politique, sur le plan économique et surtout sur le plan social. Je n'énumérerais plus les problèmes s'y afférant, étant donné que nous les vivons chaque jour et qu'il serait superflu d'y revenir encore une fois.

De l'autre côté, la population ne peut plus supporter l'aggravation journalière de sa situation actuelle, telle la pauvreté, l'insécurité, le coût de la vie et beaucoup d'autres problèmes que je n'énumérerais non plus, puisque nous les vivons également au quotidien.

Par conséquent, et d'après notre théorie idéologique, nous pensons que nous nous trouvons dans une situation que nous appellerons « situation révolutionnaire ».

Mais pour que le changement révolutionnaire attendu se réalise, il faut un parti révolutionnaire, ou plus généralement un vrai parti, tel que l'AKFM, par exemple.

Or, nous-même AKFM, n'a pas encore réuni toutes les conditions

## In kozman pou la rout

### « Margoz lé amèr, mé lo grin lé dou »

Nou la fine koz de sa é, moin lé sir, zot i konpran pa pou kosa mi arkoz ankor zordi. Pètète zot va pans moin lé sèk mé la pa vré pars anplis sak mi koné épi sak mi invant nana sak mi sava trap dann bann liv lo bann bon z'ékrivèr rényoné. Arzouté ankor sak mi antan dann kasaz lé kui kréol... Bin alor, pou kosa mi arkoz de sa ? Pars kan moin la kozé, promyèr foi, moin la tournkozman-la konm in plèzantri, in zé d'mo, in répons bann paran i donn bann z'anfan tro késtyonèr. Mé ala, moin la fouye-fouye dann « somi-lo mo » (Daniel Honoré) é moin la trouv lo l'ésplikasyon-la : kozman-la i prouv ké dann la vi tout lé pa mové, nana osi sak lé bon - lo sik sré lo bon, é l'amèrtime sré lo mové. Sof z'ot réspé, in bon rougaye krokodil la pa si mové k'sa malgré son l'amèrtime. Margoz dann bouyon la mori lé valab osi. Mi éstop tèr-la, sinploman pou dir azot ni artrouv pli dvan sipétadyé.

nécessaires pour que cette force soit effective dans la situation actuelle. De surplus, seul, le Parti AKFM ne pourrait réaliser ce changement à la base.

## Remerciements de l'AKFM au PCR

C'est pourquoi, nous profitons de cette 58e anniversaire de l'AKFM pour ouvrir un débat sur le rôle historique des partis politiques malgaches en général et plus particulièrement dans la situation actuelle, que je viens de décrire tout à l'heure. Nous savons tous, quel est l'état des soi-disant multitudes de partis politiques à Madagascar.

Nous vous invitons par conséquent - vous, représentants des partis politiques ici présents - à débattre, cet après-midi, sur un thème intitulé « Le rôle des partis politiques dans l'évolution de l'histoire de Madagascar ».

Nous espérons qu'à l'issue de ce débat nous pourrions réfléchir sur notre rôle respectif dans la situation qui prévaut actuellement dans notre Pays. Il va sans dire que ceci est très important dans le développement ultérieur de la situation actuelle.

Par ailleurs, nous vous invitons également, et maintenant, à visiter l'exposition qui retrace, d'une façon très succincte, l'Histoire de l'AKFM à travers l'Histoire contemporaine de Madagascar.

Enfin, je ne saurais terminer mon intervention sans réitérer les remerciements de l'AKFM de l'honneur que vous, honorables invités ainsi que la Presse venus nombreux, avez daigné lui octroyer par votre présence. Je remercie tout particulièrement la Camarade Simone, du Parti Communiste de La Réunion. Nous tenons effectivement à rappeler que les liens d'amitié et de solidarité entre l'AKFM et le PCR durent depuis des décennies, et ce à travers la Camarade Gisèle et Paul, comme je l'ai relaté plus haut.

Mesdames et Messieurs, Camarades, merci de votre attention. Que vienne la Liberté !



Simone Yée Chong Tchi Kan lit le message du PCR.

## Message du PCR

**Le 12 novembre dernier, le Parti communiste réunionnais était invité à la célébration du 58e anniversaire de l'AKFM. À cette occasion, Simone Yée Chong Tchi Kan a lu le message du PCR. En voici le contenu :**

«Au nom du Parti Communiste Réunionnais, et en mon nom personnel, je salue le 58e anniversaire de la fondation de l'AKFM et je souhaite pleins succès au programme d'activités que vous avez prévues. A travers vous, je veux rendre hommage à vos dirigeants disparus que les camarades Réunionnais ont bien connus et je salue le courage de tous ceux et toutes qui, aujourd'hui, perpétuent la solidarité entre nos partis et nos peuples.

L'AKFM et le PCR, c'est plus d'un demi siècle au service de cette solidarité, pour la Paix et le Progrès. Les noms de Gisèle Rabesahala et Paul Vergès sonnent comme des exemples de ce combat. Vous avez raison de ne pas oublier l'Histoire.

A ce propos, à La Réunion, nous préparons le 70e anniversaire du massacre de 100 000 Malgaches, en 1947. L'histoire de cet événement mérite d'être mieux connue. Car, d'un côté, il y avait ceux qui massacraient et de l'autre, ceux qui étaient solidaires avec les victimes. Une fois de plus, nous croisons les noms de Gisèle et de Paul. Le 4 décembre, nous organisons une journée de sensibilisation pour mieux préparer les activités de l'année prochaine. Nos générations doivent comprendre pour avancer ensemble, car demain sera encore plus difficile.

En effet, nous apprenons selon les chiffres de l'ONU que Madagascar compte actuellement 24 millions d'habitants. Vous serez à 50 millions quand La Réunion atteindra un million. La progression démographique de Madagascar avance à la vitesse d'une Réunion par an. Ce rythme est connu et il y a urgence à tout anticiper. Le PCR considère l'évolution démographique et le changement climatique comme les forces principales qui déstabilisent le monde car elles agissent en permanence. Les échanges capitalistes sans frontières et les innovations technologiques accélèrent le mouvement. Dans ce contexte, les régions et populations pauvres sont très menacées par la pénurie et la famine.

Voilà pourquoi, mes chers amis, nous pensons que la solidarité est plus que nécessaire car l'avenir commun doit être plus fort que tous les obstacles. Bon anniversaire à l'AKFM.

# Oté

## Mi tienbo bonpé d'anparl de sa ankor in foi !

*Dalone, Dalon, pétète zot va dir amoin arête èk sa ! Sé in n'afèr ké l'ariv l'ané 1947, é sirtou k'i intèrès bann malgash, pa nou, rényoné. Zot la fine konprann dsi kosa mi vé arkoz ankor-sansa i fo mète lo poin dsi lo z'i ? Zot i oi bien mi sava koz dsi la réprésyon lo mouvman bann patriyot malgash l'ané 1947.*

*In pti rafréshisman d'mémoir : san mil mor (pétète mèm désan mil !) la pa mil, ni san, ni dis. San mil sé in masak ! Arzout èk sa sé san mil moun nou nana in pé lo mèm z'ansète ké zot é kan i di sé nout kouzin la pa in mo pou rouv la boush épi bate la lang, sé in n'afèr i sort dann kèr. Ni pé dir osi nout parti lé internasyonalis é tout sak i fé mal bann pti i fé mal anou osi é i fo ni fé kékshoz. Kisoï pou bann shagosien, kisoï pou bann paléstinien, kisoï bann z'indien dann l'Amazonie, kisoï ankor lo pov z'anfan k'i mor d-fain shak troi ségonn k'i pass. Troi sogonn lé kourt é dopi zot i lir nana o moins dis-vin la fine alé l'ot koté la vi.*

*Arzout ankor La Frans sé lo péi lo bann droi dé l'om é oir in péi konmsa fé sak li la fé, mi pé dir azot, ézot i pé dir amoin, ébin sa i fé singn nout kèr. Sa lé la, dann nout kèr, kisoï dann nout kèr pars Raymond Vergès la défyé bann dépitè an alan manj avèk lo troi dépitè malgash l'asanblé té apré vote la lové z'ot iminité, kisoï lo moun konm Louis Leichnig la fé sak li pé pou sov désèrtin vilaz malgash, kisoï mèm dann nout romor pars bann solda rényoné komandé la tortir nout bann pov kouzin-bril kou d'sigarète, tyé bann z'animo, zète domoun dopi lo syèl ziska dann l'oséan indien.*

*Dalone, Dalon, mi ardi sa pars moin lé sir, zot konm moin, nou nana in mové blésir dann kèr é sa sé in n'afèr k'i fèrm ar pa zamé, mèm lo tan i pé pa fé arien pou sa. Ala pou kosa, mi antien bonpé anparl dé sa ankor in foi zordi.*

*Justin*